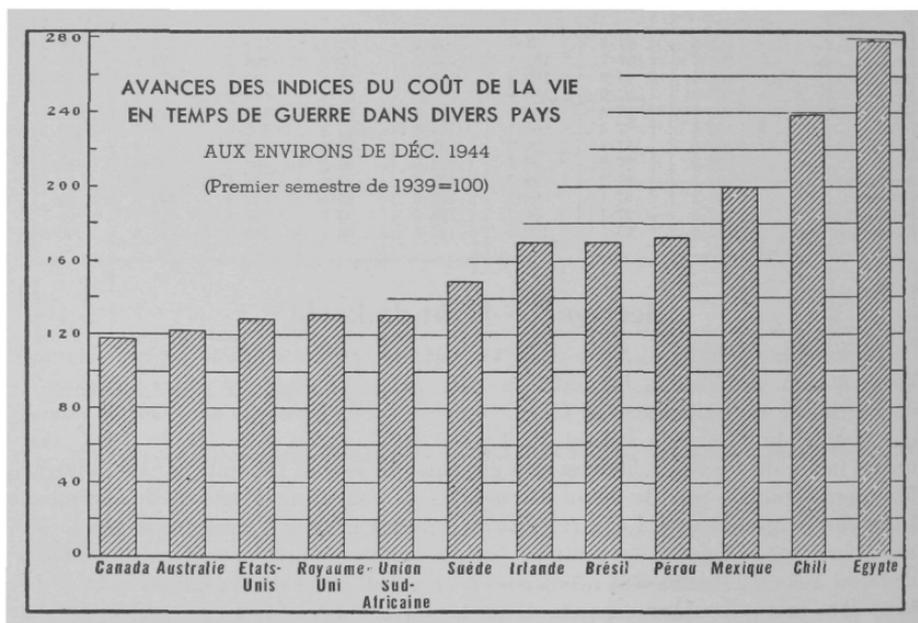


Il importe de répéter que la mesure de l'indice varie de mois en mois et d'une année à l'autre à un même degré d'aisance. La signification de ceci ressort immédiatement d'une comparaison entre l'avance de l'indice durant les trois années et demie terminées en juin 1944 et la hausse de la moyenne du gain hebdomadaire des ouvriers de l'industrie. Au cours de cette période, l'indice du coût de la vie avance de 2 p.c., tandis que la moyenne des gages hebdomadaires reçus par les travailleurs dans huit principales industries augmente de plus de 27 p.c. Ce gain plus élevé se reflète dans des dépenses plus fortes malgré les taxes plus lourdes et l'augmentation des épargnes. Ceci est indiqué par les chiffres des ventes de détail qui sont de 29 p.c.\* plus élevés en 1944 que les niveaux correspondants de 1941.

L'impression que le coût de la vie a augmenté sensiblement au cours des trois dernières années est sans doute due à la confusion entre les dépenses plus considérables en raison des prix plus élevés et les dépenses plus fortes en raison d'achats plus volumineux. L'indice du coût de la vie reflète la hausse des prix, mais non l'augmentation des achats.



Le budget-indice du coût de la vie est tenu à jour, bien qu'il mesure encore les changements dans les mêmes normes ou niveaux généraux de vie. Comme il s'est produit des changements fondamentaux dans la consommation de temps de guerre, le budget-indice a été ajusté en conséquence. Par exemple, en raison de la diminution marquée des voyages d'agrément en automobile, le coefficient pour la conduite d'un automobile a été réduit et, partant, celui des amusements a été augmenté. Comme certains produits alimentaires sont devenus très rares ou ont été rationnés, les quantités budgétaires concernées ont été réduites et le coefficient des quantités d'autres produits a été augmenté en proportion. Les légumes frais illustrent bien les nouvelles additions à l'indice alimentaire. A cause de la rareté

\* Tels que l'indiquent les rapports des magasins faisant principalement le commerce des denrées alimentaires, du vêtement et des articles de ménage.